

L'autre partie du projet de loi vise à obtenir l'autorisation d'emprunter 16 milliards à partir de la prochaine année financière.

M. Deans: Ce n'est pas exact.

M. Blenkarn: Mon collègue dit que ce n'est pas exact. Je lui ai déjà fait remarquer que chaque fois que nous nous prononçons sur les prévisions budgétaires le 31 mars, nous en approuvons environ la moitié. Le coût des besoins d'emprunt prévus correspond à environ la moitié du projet de loi. Si le député est disposé normalement à approuver de cette façon les prévisions budgétaires à la Chambre, pourquoi ne pouvons-nous pas faire approuver tout le pouvoir d'emprunt afin d'être en mesure de fonctionner efficacement?

M. Deans: Je veux voir le budget.

M. Blenkarn: Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) sait qu'on compte présenter le budget en avril, peut-être en mai. Le Président me fait signe que mon temps de parole est terminé. Je demande à la Chambre la permission de poursuivre pendant encore quelques minutes.

Le président suppléant (M. Paproski): Le temps alloué au député est expiré. Nous avons dix minutes pour des questions et des observations. Il pourra peut-être continuer alors de développer sa pensée. Je donne la parole au député de Gander-Twillingate (M. Baker) pour qu'il pose la première question et fasse une observation qui sera brève, j'espère.

M. Baker: Monsieur le Président, en écoutant le député, je me suis rappelé qu'un intervenant néo-démocrate a fait allusion tout à l'heure au livre de George Orwell, 1984. Le dernier intervenant est le parfait exemple de celui qui s'accommode de contradictions flagrantes dans ses raisonnements. Comment le député peut-il soutenir d'une part que son parti et son gouvernement sont en faveur de multiples compressions pour le plus grand bien de la population quand son parti, pendant la campagne électorale, a promis de faire 388 dépenses de plus que le gouvernement précédent? Rien n'a été oublié dans ces 388 promesses qui ont été faites partout, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique. Le député le sait.

Je voudrais que le député explique pourquoi son parti l'a fait. Il sait que j'ai raison dans ce que je dis. Si la politique des conservateurs est d'imposer des restrictions et de réduire le déficit, pourquoi ont-ils promis tant de nouveaux programmes et pris tant de vains engagements au cours de la campagne électorale? Si le député nie que ces promesses ont été faites, plus tard, j'interviendrai dans le débat et j'en donnerai lecture.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, j'espère que le député va intervenir dans le débat. Je voudrais entendre ce qu'il a à dire à ce sujet. Il devrait étudier l'exposé financier du ministre des Finances. Il verra que dans les changements de politique en cause figure la promesse de réduire la taxe sur le carburant. Cette mesure est en préparation et représente un coût net de 77 millions. Il faut que certaines choses se fassent. Il faut apporter des changements. La plupart de ces promesses font partie d'un changement d'orientation. Il le sait. Ses électeurs le savent. Nous croyons qu'ils approuvent.

M. de Jong: Monsieur le Président, j'aime entendre parler le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn). J'ai toujours pris plaisir à l'écouter, surtout quand il siégeait dans l'opposition. Je trouvais qu'il était l'un des députés de l'opposition les plus efficaces. Lors de l'étude des mesures d'initiative ministérielle, surtout les projets de loi sur le pouvoir d'emprunt, il avait de

Pouvoir d'emprunt

solides arguments à offrir. Il est un peu triste de le voir aujourd'hui ravalé certains des arguments qu'il a employés par le passé. Je trouve cela triste, car je me demande s'il croit la moitié de ce qu'il a affirmé aujourd'hui. Si l'on compare son discours d'autrefois avec celui qu'il nous tient aujourd'hui, la différence saute aux yeux.

J'ai été intrigué de l'entendre parler d'entourloupette, car c'en est une, à propos du crédit d'impôt que le dernier gouvernement libéral a consenti à la recherche et au développement. Dans son budget, M. Lalonde avait d'abord estimé un manque à gagner de 100 millions de dollars; or, il est plutôt de l'ordre de 1.5 milliard de dollars actuellement et on estime qu'il atteindra 2 milliards. J'ai qualifié cela tout à l'heure d'entourloupette à rebours. Mais le ministre du Revenu national (M. Beatty) s'en défend bien et estime que j'ai tort.

En interrogeant le ministre du Revenu national cet après-midi, j'exprimais mes craintes quant à l'efficacité du moratoire que le ministre des Finances (M. Wilson) a imposé en ce qui concerne le crédit d'impôt scandaleux à la recherche et au développement. Grâce à une clause des droits acquis, des entreprises de toutes sortes peuvent se prévaloir de ce crédit d'impôt. Cette mesure va provoquer un manque à gagner de 400 à 500 millions de dollars. J'ai voulu savoir pourquoi le gouvernement ne ferait pas preuve de fermeté en bloquant cette disposition. Celle-ci permet aux entreprises les plus diverses de prétendre qu'elles s'occupent de recherche et de développement alors qu'elles n'en font pas. Revenu Canada ferme les yeux là-dessus et nous fait perdre de 400 à 500 millions de dollars. Certes, le député doit convenir qu'il faut mettre un terme à ce scandale du crédit d'impôt à la recherche et au développement et éviter à l'État tout manque à gagner.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, je voudrais citer les propos que Linda McQuaig, du *Globe and Mail*, prête au ministre du Revenu national (M. Beatty):

Ces droits acquis sont parfois bien minces. Bien souvent ils ne remontent pas très loin.

Le député de Regina-Est (M. de Jong) a raison. Cela doit cesser. Or, le ministre a fait l'impossible pour y mettre un terme rapidement. Mais quand les gens comptent sur une exemption fiscale dont la légitimité n'a jamais été remise en question, on ne peut l'abolir sans précaution. La voie législative est la seule façon d'y parvenir. Les gens profitent des dispositions en vigueur pour faire ce que la loi leur permet. Si cette dernière est entachée, c'est signe que les législateurs n'ont pas fait leur devoir. Il ne faut pas en accuser les contribuables. Nous devons modifier cette loi et au plus tôt.

M. Rompkey: Monsieur le Président, dans son discours, le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) a employé une métaphore à propos de la politique et des hommes politiques en parlant de vache à lait. Cela me rappelle une autre métaphore qu'un de mes collègues aimait à employer lorsqu'il parlait de la situation du pays. Il disait qu'étant donné la situation, nous aurions besoin d'un nouvel emblème pour le Canada. Selon lui, il devrait y avoir une vache sur la carte du Canada. On la verrait en train de paître dans l'Ouest, de se faire traire dans le Centre et de nous faire, vous savez quoi, dans les provinces de l'Atlantique.